

La réforme de la Caisse de compensation vise la maîtrise de l'allocation financière et l'efficacité économique (M. Baraka)

RABAT (MAP) - Le ministre chargé des Affaires économiques et générales, M. Nizar Baraka, a indiqué, mardi, que la stratégie de réforme de la Caisse de compensation vise la maîtrise de l'allocation financière, l'efficacité économique, l'équité et le renforcement de la protection sociale.

Intervenant devant les membres de la commission des finances, des équipements, de la planification et du développement régional à la Chambre des conseillers, M. Baraka a précisé que la maîtrise du budget consiste notamment à confier la mission du contrôle des dossiers de la Caisse de compensation aux professionnels spécialisés, actualiser et unifier les textes juridiques et organiques pour les adapter aux mutations économiques, ainsi qu'à réviser et améliorer la composition des prix des produits subventionnés.

Après avoir rappelé les dysfonctionnements qui entachent l'actuel régime de compensation, il a souligné que la stratégie de réforme vise à atténuer la dépendance de l'économie nationale du marché international, à renforcer les capacités de stockage et à assurer un stock de réserve de céréales et des produits pétroliers.

La réforme, a-t-il ajouté, vise également le développement du régime de suivi et de répartition des produits subventionnés, l'amélioration de la répartition géographique en se basant sur le critère de la pauvreté, la subvention directe financière aux couches les plus démunies, et ce à travers, notamment, l'étude des expériences internationales réussies dans le domaine de la compensation et l'ouverture d'un débat national sur cette opération.

M. Baraka a passé en revue les principaux mécanismes de contrôle des prix des produits subventionnés et non subventionnés, notamment le suivi et le contrôle, le lancement du programme "Rawaj" pour l'organisation du marché et la réduction du nombre des intermédiaires, la promulgation de la loi de protection des consommateurs, l'activation du rôle du Conseil de la concurrence, ainsi que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire réservée à la Caisse.

D'autre part, les conseillers ont mis l'accent sur la nécessité de se faire appel à l'élément humain et à l'université pour réactiver la Caisse de compensation au lieu de recourir à des idées et des expériences étrangères, appelant le gouvernement à dégager une conception claire du secteur de l'énergie.

Les interventions ont porté également sur les dysfonctionnements qui limitent le processus de contrôle des prix, les mesures préconisées pour la réforme du régime de la compensation et la maîtrise du budget.

Publié le: 11/06/2008 à 10:25:46 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/reforme-caisse-a131230.html>